

MRC du Domaine-du-Roy
Sommaire des prévisions budgétaires 2024

Revenus	2024	%	2023	Variation	
Quotes-parts des municipalités	6 410 989	27,3%	6 068 556	342 433	5,6%
Quotes-parts Mashteuiatsh	268 510	1,1%	260 755	7 755	3,0%
Transferts (subventions)	10 008 675	42,6%	5 157 939	4 850 736	94,0%
Services rendus	848 719	3,6%	782 030	66 689	8,5%
Imposition de droits	1 083 500	4,6%	1 005 500	78 000	7,8%
Intérêts	162 809	0,7%	118 000	44 809	38,0%
Autres revenus	1 650 254	7,0%	1 463 235	187 019	12,8%
Appropriation et affectations	3 079 739	13,1%	3 296 058	-216 319	-6,6%
Total des revenus	23 513 195	100,0%	18 152 073	5 361 122	29,5%

Dépenses	2024	%	2023	Variation	
Conseil	254 553	1,1%	237 167	17 386	7,3%
Greffé	0	0,0%	0	0	
Gestion financière et administrative	1 555 570	6,6%	1 226 622	328 948	26,8%
Évaluation foncière	931 648	4,0%	896 449	35 199	3,9%
Gestion du personnel	105 594	0,4%	105 804	-210	-0,2%
Autres frais d'administration	32 797	0,1%	31 162	1 635	5,2%
Sécurité publique	154 000	0,7%	142 000	12 000	8,5%
Transport collectif et adapté	1 034 307	4,4%	971 994	62 313	6,4%
Service technique d'ingénierie	427 111	1,8%	358 796	68 315	19,0%
Autres transport	3 496 667	14,9%	404 638	3 092 029	764,1%
Hygiène du milieu	4 383 591	18,6%	4 186 841	196 750	4,7%
Santé et bien-être	30 000	0,1%	30 000	0	0,0%
Aménagement, urbanisme et zonage	525 118	2,2%	524 814	304	0,1%
Rénovation urbaine	440 000	1,9%	272 500	167 500	61,5%
Foresterie	1 139 848	4,8%	1 247 203	-107 355	-8,6%
Gestion de la villégiature	1 030 200	4,4%	976 700	53 500	5,5%
Promotion et développement économique	2 008 041	8,5%	2 202 484	-194 443	-8,8%
Autres développement du territoire	3 310 905	14,1%	1 735 578	1 575 327	90,8%
Frais de financement	789 928	3,4%	760 807	29 121	3,8%
Conciliation à des fins fiscales	1 863 316	7,9%	1 840 514	22 802	1,2%
Total des dépenses	23 513 195	100,0%	18 152 073	5 361 122	29,5%

PROJET DE BUDGET 2024

FAITS SAILLANTS

Analyse sommaire

Le budget 2024 de la MRC du Domaine-du-Roy (joint en annexe) prévoit des revenus et dépenses de 23 513 195 \$. La hausse du budget de 5 361 122 \$ est en grande partie attribuable à de nouveaux projets inclus au budget et qui sont entièrement financés par des contributions et subventions, soit les investissements dans les infrastructures cyclables à titre de mandataire de la Véloroute (3 070 000 \$), le projet Signature Innovation (800 000 \$), le projet des portes d'entrée (400 000 \$) et l'entente de vitalisation (267 701 \$). Exception faite de ces projets, la hausse du budget représente une somme de 823 421 \$, soit 4.5 %.

Pour ce qui est des quotes-parts imposées aux municipalités locales (à l'exception de Mashteuiatsh), le budget prévoit une augmentation de 5,6 % globalement, soit 342 433 \$, pour un total en 2024 de 6 410 989 \$. Cette augmentation est principalement due à la hausse de la quote-part pour les matières résiduelles de 179 020 \$. Le résiduel de l'augmentation de 163 413 \$ est répartie entre les autres fonctions et s'explique par l'indexation générale des dépenses et une légère augmentation des investissements. L'augmentation des revenus autonomes de la MRC et l'appropriation au surplus accumulé permettent d'absorber une grande partie de ces augmentations.

Les principaux éléments du budget 2024, pour chacune des grandes fonctions de la MRC, vous sont présentés ci-après.

Dépenses

Conseil

Les dépenses du conseil s'établiront à 254 553 \$, en légère augmentation de 17 386 \$, soit 7,3 %. La hausse est principalement due à la rémunération des élus qui sera indexée selon l'indice des prix à la consommation et le retour aux activités d'avant la pandémie pour les frais de déplacement et de représentation.

Gestion financière et administrative, gestion du personnel et autres frais d'administration

L'ensemble des activités administratives totaliseront 1 693 961 \$ en 2024, pour une augmentation de 330 373 \$ par rapport au budget de l'année 2023. Les frais informatiques sont en hausse de 99 552 \$ principalement en raison des nouvelles mesures liées à la cybersécurité, à la transition anticipée à la direction générale et à l'indexation des salaires de l'organisation de 2,87 % pour un montant de 144 784 \$,

ainsi qu'à des mandats supplémentaires de 43 435 \$ pour l'étude sur les regroupements de services et les études pour la localisation du Centre d'archives et du Service de développement.

Évaluation foncière

Le coût du contrat d'évaluation foncière, qui a été renouvelé pour cinq ans à partir de 2021, est indexé chaque année selon l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec établi par Statistique Canada. Pour l'année 2024, cette indexation est estimée à 4 %. Ainsi, le total du contrat, incluant les frais variables, est estimé à 931 648 \$.

Sécurité publique

Cette fonction qui prévoit les dépenses pour le Centre d'urgence 9-1-1, le sauvetage nautique, les cadets policiers et la formation en incendie pour les services du territoire est estimée à 154 000 \$ pour 2024.

Transport

Le budget de la fonction transport qui inclut les dépenses relatives au transport collectif et adapté de personnes, au Service technique d'ingénierie municipal et au circuit cyclable est établi à 4 958 085 \$ pour 2024. Excluant les investissements dans les infrastructures cyclables à titre de mandataire de la Véloroute (3 070 000 \$), qui sont nouvellement présentés au budget, cette fonction totalise 1 888 085 \$ comparativement à 1 735 428 \$ en 2023.

La contribution au transport collectif et adapté de personnes est en hausse de 62 313 \$ (6,4 %) pour totaliser 1 034 307 \$. L'augmentation des services et l'indexation des dépenses justifient cette variation. Le financement de cette fonction demeure au même niveau qu'en 2023 pour les quotes-parts (138 000 \$), pour le Fonds de développement hydroélectrique (115 000 \$) et pour la contribution de Mashteuiatsh (16 000 \$). Les subventions gouvernementales sont en légère hausse pour atteindre 765 307 \$.

Le Service technique d'ingénierie voit son budget passer de 358 796 \$ à 427 111 \$ pour 2024. L'indexation des dépenses et des frais de 15 000 \$ pour la préparation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) explique la hausse du budget. Le Service est financé par une subvention du ministère des Affaires municipales de 84 585 \$ pour la mise en commun de services, par les quotes-parts pour un montant de 99 182 \$ et par la facturation des services (238 344 \$) auprès des municipalités et villes bénéficiaires.

Excluant les investissements dans les infrastructures cyclables à titre de mandataire de la Véloroute (3 070 000 \$) qui sont financés par des contributions et subventions, les activités reliées au circuit cyclable totalisent 426 667 \$ au budget 2024, soit une contribution territoriale aux opérations courantes de la Véloroute de 331 504 \$ et un montant de 95 163 \$ pour la gestion et le déploiement du plan d'investissement en infrastructures cyclables (PGIC) effectué à titre de MRC mandataire. Ce dernier montant est compensé complètement par le fonds de la Véloroute.

Hygiène du milieu

La somme à verser à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean s'élève cette année à 4 310 091 \$. Cela représente une augmentation de 4,5 % par rapport au budget de l'an dernier. Le coût moyen à la porte de la quote-part de la Régie s'établit à 195 \$ en hausse de 5 \$ par rapport à l'année précédente.

Santé et bien-être

Cette fonction prévoit une contribution de 30 000 \$ au Havre du Lac-St-Jean.

Aménagement

La fonction « Aménagement » totalise une somme de 3 135 167 \$ pour 2024. Elle est constituée de la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) (1 139 848 \$), de la gestion de la villégiature (1 030 200 \$), de la gestion des programmes de la Société d'Habitation du Québec (440 000 \$) et des frais généraux pour la gestion de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire (525 118 \$).

La gestion des TPI prévoit des dépenses de 1 139 848 \$, principalement pour des travaux d'aménagement des terres et des travaux de récolte de bois. La vente de bois ainsi que les subventions devraient permettre de dégager un surplus de 417 761 \$ dont 17 500 \$ serviront à financer les frais de cybersécurité de la MRC et 230 261 \$ seront affectés à la réserve financière.

Les dépenses relatives à la gestion de la villégiature sont en légère hausse de 53 500 \$ (5,5 %), mais le budget prévoit que l'ensemble de ces activités généreront un résultat positif de 212 610 \$ pour la MRC.

La gestion des programmes de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) prévoit le versement d'aide financière à la rénovation et à l'adaptation de domicile pour une somme de 400 000 \$, ainsi que des honoraires de gestion du programme de 40 000 \$ à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour la ressource partagée. Ces dépenses sont entièrement financées par une subvention de la SHQ de 440 000 \$, en hausse de 167 500 \$ par rapport à l'année précédente.

Les frais généraux pour la gestion de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire sont stables par rapport au budget 2023 pour s'établir à 525 118 \$.

Développement du territoire

La fonction « Développement du territoire » totalise une somme de 5 318 946 \$ pour 2024. Ce montant est financé par des subventions, fonds réservés, services rendus et affectations pour un montant de 4 844 736 \$, soit 91,1 %. Cette fonction est constituée de la catégorie « Promotion et développement économique » qui prévoit des dépenses de 2 008 041 \$ et de la catégorie « Autres développements du territoire » qui inclut le développement des milieux et les contributions aux organismes, le tout pour une somme de 3 310 905 \$.

La promotion et le développement économique prévoient les salaires des ressources nécessaires au déploiement des stratégies touristiques, de la main-d'œuvre, des secteurs industriels, manufacturiers, forestiers et de la bioéconomie ainsi que du service « Accès entreprise Québec » (AEQ). Cette fonction prévoit également les investissements et contributions spécifiques aux dossiers de tourisme (463 900 \$),

main-d'œuvre (196 048 \$) et agroalimentaire (106 500 \$). Cette section inclut les contributions destinées à divers organismes pour une somme de 114 114 \$. Un fonds d'intervention de 326 500 \$ est prévu afin de soutenir les entreprises du territoire selon les stratégies de développement définies par la MRC.

Le développement des milieux comprend les investissements pour le déploiement de diverses stratégies telles que Municipalité amie des aînés, Population et qualité de vie, Saines habitudes de vie, ainsi que du Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du territoire. Cette section inclut les contributions directes effectuées aux organismes admissibles provenant du volet local du Fonds régions et ruralité (250 000 \$) et du fonds de développement hydroélectrique (150 000 \$). Elle comprend également les contributions du volet territorial du Fonds de développement du Domaine-du-Roy de 475 000 \$.

Frais de financement

Les frais de financement prévus pour 2024 s'élèvent à 789 928 \$, en hausse de 29 121 \$ par rapport à 2023. Cet écart est expliqué par la hausse des taux d'intérêt et le financement, en 2023, de l'emprunt lié à l'agrandissement et la rénovation des bureaux de la MRC et de celui lié aux subventions accordées par le ministère des Affaires municipales pour les travaux à l'immeuble et au raccordement des égouts du Village historique de Val-Jalbert. Le capital et les intérêts des emprunts sur les subventions sont remboursés sur une période de vingt ans par le gouvernement. Les remboursements en intérêt de 607 143 \$ pour les investissements dans les projets de minicentrales sont assumés par les redevances provenant de ces projets.

Autres activités financières (conciliation à des fins fiscales)

Les autres activités financières prévoient le remboursement en capital des emprunts pour une somme de 1 443 209 \$. Les remboursements en capital de 1 297 500 \$ pour les investissements dans les projets de minicentrales sont assumés par les redevances provenant de ces projets. C'est donc une somme nette de 145 709 \$ qui est à assumer par la MRC en capital sur ces emprunts.

Cette section prévoit également une affectation de 25 000 \$ à une réserve pour les élections à la préfecture de 2025 et des investissements en immobilisation de 37 250 \$, soit en équipements informatiques et réseautiques pour la MRC (17 250 \$, en équipement pour le service d'ingénierie (10 000 \$) et en mobilier (10 000 \$).

Revenus

Les revenus autres que les quotes-parts sont de 16 833 696 \$, portant les revenus autonomes de la MRC à 71,6 % des revenus totaux. Ces revenus sont constitués de transferts et subventions pour une somme de 10 008 675 \$, de services rendus pour une somme de 848 719 \$, d'imposition de droits (villégiature et TPI) pour une somme de 1 083 500 \$, d'intérêts pour 162 809 \$ et de revenus divers de 1 650 254 \$ (dont 1 528 814 \$ proviennent de la gestion des TPI). À cela, s'ajoutent les redevances de 2 900 000 \$ provenant des projets hydroélectriques et des affectations de surplus et réserves pour un montant de 179 739 \$.

Le surplus accumulé non affecté devrait être d'environ 799 000 \$ au 31 décembre 2023 pour s'établir à près de 532 000 \$ après les affectations de 2024 visant à financer le programme Réemploi+ (50 000 \$), la cybersécurité (17 500 \$) et des projets ponctuels prévus au budget (200 000 \$).

En ce qui a trait aux quotes-parts (QP), celles-ci sont de 6 679 498 \$, incluant la part de Mashteuiatsh de 268 510 \$, soit une augmentation de 350 187 \$ par rapport à 2023 (5,5 %). Un montant de 5 588 243 \$ (83,7 %) des quotes-parts est affecté directement à des contributions pour des services externes de la MRC, soit la gestion des matières résiduelles, le service d'évaluation municipal et la gestion et l'entretien de la véloroute des Bleuets. Excluant la variation de ces quotes-parts, la hausse totale est de 113 577 \$, soit 1,8 %. Les variations de quotes-parts entre les différentes fonctions s'expliquent ainsi :

- ✓ Augmentation de la QP « Aménagement et développement du territoire » de 28 876 \$. L'augmentation des coûts des fonctions « Aménagement et Développement du territoire » décrites ci-dessus est compensée par la hausse des revenus autonomes de la MRC;
- ✓ La QP « Gestion des déchets » augmente de 184 502 \$ en raison de la hausse de la contribution à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, due principalement à l'indexation de ses dépenses de fonctionnement;
- ✓ La QP « Véloroute » des municipalités de Chambord, Roberval, Saint-Félicien et Saint-Prime, de même que celle de la communauté de Mashteuiatsh augmente légèrement de 16 909 \$. Ces municipalités bénéficieront d'un remboursement de leurs frais d'entretien pour une somme totale de 132 802 \$, mais cet élément ne fait pas partie du budget, puisqu'il est versé par le fonds du circuit cyclable;
- ✓ Augmentation de la QP « Mise en commun de services » pour les municipalités rurales d'un montant de 14 736 \$ en raison de l'indexation des dépenses;
- ✓ La QP « Transport collectif et adapté » ne subit pas de variation et demeure à 138 000 \$;
- ✓ Augmentation de 35 199 \$ de la QP « Évaluation foncière » en raison de l'indexation du coût du contrat;
- ✓ La QP « Administration » est en augmentation de 51 983 \$. L'augmentation des coûts de la fonction « Gestion financière et administrative » décrite ci-dessus est compensée par l'appropriation du surplus accumulé de 217 500 \$ et la hausse des revenus autonomes de la MRC.